

L'APCEB à Hararé, au service des consommateurs

L'Apceb participe à Esnet à Hararé

Dans le cadre de la rencontre à Hararé, en janvier 1999, des organisations nationales des consommateurs, nous nous sommes rapprochés de l'Association pour la protection du consommateur et son environnement au Bénin (APCEB). C'est à Monsieur Romain Abilé Houéhou, Coordonnateur de programmes de cette organisation que nous avons tendu notre micro.

● Propos recueillis par P.G. YOLOU

Liberté: Monsieur le coordonnateur, des rumeurs concordantes annoncent que les organisations de consommateurs d'Afrique se réunissent à Hararé à la fin de ce mois. Qu'en sera-t-il pour celles de notre Pays ?

M. Romain Houéhou : "Consumers International" en français, Organisation internationale des consommateurs (OIC), dans

sa politique de renforcement des capacités institutionnelles des ONC, entendez Organisations nationales de consommateurs, organise périodiquement des sessions de formation au profil de ces dernières. C'est dans ce cadre que s'inscrit la rencontre d'Hararé.

Quel est le but de cette rencontre qui a le mérite de réunir toutes les organisations de consommateurs africains.

Il est utile de préciser qu'il est invité à cette rencontre, uniquement les organisations-membres de "Consumers International". Quant au but de la rencontre, vous savez, nous sommes à l'ère de la mondialisation de l'économie et de l'information. Le bureau pour l'Afrique de l'OIC que dirige l'Éthiopien Tadesse Gessesse se propose de mettre en réseau sectoriel toutes les organisations africaines, membres de l'OIC. Il sera donc donné à Hararé, à toutes les ONC, une initiation à l'utilisation des ordinateurs et

équipements des médias électroniques. Elles pourront facilement, dès lors, mener des débats entre elles, pour des actions rapides et efficaces au service du consommateur africain. Je signale que toutes les associations qui participeront à cette formation, bénéficieront, chacune, de l'OIC, d'un micro-ordinateur pour la mise en place de ce réseau.

Quels avantages cette nouvelle politique apportera-t-elle à notre pays ?

Sur proposition du Président fondateur de l'APCEB, M. Jacques T. Edjrokinto, je représente le Bénin à Hararé au siège du ROAF (Regional office for Africa) du 24 au 31 janvier 1999 pour la mise en place de ce précieux réseau qui permettra aux consommateurs d'être informés sur leurs droits et responsabilités et sur comment effectuer un choix judicieux de leurs biens et services pour une

consommation durable. Aussi, grâce à ce réseau l'APCEB fera-t-elle entendre dans tous les coins du globe les plaintes des consommateurs vivants au Bénin.

En vous souhaitant un bon séjour au pays de Mongabé, avez-vous un mot de fin ?

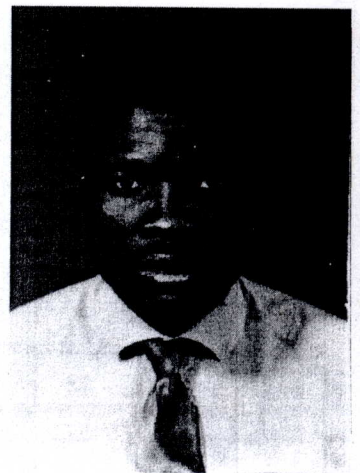
Nous commençons par remercier "Consumers International" et l'ensemble de son personnel de tous les bureaux régionaux du monde, pour ce qu'elle fait aux jeunes mouvements consommateurs africains.

Aux consommateurs vivant sur le territoire béninois, nous conseillons d'inscrire dans les habitudes consuméristes à porter au niveau des organisations de consommateurs les

différents problèmes de consommation auxquels ils sont confrontés au quotidien.

A l'Etat béninois, nous sollicitons de la diligence dans l'élaboration d'une législation nationale de protection des intérêts socio-économiques des consommateurs locaux.

Meilleurs vœux de santé et de prospérité à toutes et à tous.



Romain Abilé Coordonnateur Apceb

L'utilisation de l'électricité dans nos services publics

Véritable gaspillage

La manière dont l'énergie électrique est utilisée par nos services publics laisse à désirer. Dans certains bureaux, les lumières ne sont jamais éteintes, la climatisation travaille sans interruption pendant toute la semaine. Des robinets gouttent sans arrêt. Bref, c'est tout un gaspillage.

● John A. AKINTOLA

L'énergie électrique est abusivement utilisée dans nos services publics. Même aux heures de repos ou d'absence, la climatisation et les ampoules ne sont jamais éteintes. Faites un tour sur le campus universitaire d'Abomey-Calavi et au champ de foire, vous toucherez du doigt la gravité du phénomène. Pendant toute la semaine, aucun de ces appareils n'est éteint. A quelques mètres des bureaux du rectorat ou des facultés, vous entendez des bruits de climatiseur qui sont soumis à un rythme d'utilisation

excessive et exagérée. N'allons même pas chez nos ministres. Là-bas, certaines ampoules depuis qu'elles ont été installées, n'ont jamais été éteintes sauf coupure générale d'électricité ou usure. Les climatiseurs sont eux aussi soumis au même sort. Ils travaillent pendant toute la nuit. Les agents de ces bureaux sont parfois obligés d'attendre quelques instants avant de pénétrer dans leurs bureaux, de peur d'être envahis de fraîcheur. Cet état de choses s'observe à tous les niveaux. Les robinets dégoulinent inutilement, sans que cela gêne qui que ce soit. Cette situation interpelle chaque béninois, quel qu'il soit, Pour conjurer le spectre des crises énergétiques dans le genre de celle que nous avons récemment connue. C'est une réalité que l'Etat doit prendre en compte, s'il veut vraiment assainir et diminuer certaines de ses dépenses.

Au lieu d'éclairer inutilement des bureaux inoccupés à longueur de journées, l'Etat ferait mieux de penser ou de

réaliser l'électrification de certains quartiers qui, faute de lumière, se transforment en de véritables nids de bandits et de malfrats. En tout cas, l'utilisation rationnelle de l'énergie électrique permettra non seulement à l'Etat de faire de l'économie, mais surtout de disposer d'assez d'énergie pour électrifier au moins certains quartiers populaires de sa capitale économique, Cotonou.

I. A. A.

Lisez et diffusez

LIBERTE

Liberté, c'est le journal qu'il vous faut. Avec Liberté, on ne subit pas l'avenir, on le fait.

Tél : 32 41 17

Vol dans les églises

Arrestation d'un voleur

Depuis quelques mois, nos lieux de culte sont le lieu de prédilection d'une vague de voleurs qui opèrent impunément.

● Cyriaque AZOMA

On ne le dira jamais assez. Malgré toutes les mesures prises et la vindicte populaire, les voleurs font toujours parler d'eux. Leurs cibles sont dorénavant nos églises où ils profitent de la quiétude des fidèles pour opérer.

Le samedi dernier, alors que la première messe, celle de 6h 45 battait son plein à l'Eglise St Michel de Cotonou, un malfrat du nom de Avocé volait une bicyclette. Mais grâce à la vigilance des agents de sécurité présents dans l'enceinte de l'Eglise et du garde vélo, on a pu lui mettre la main dessus. Le hic dans cette affaire, c'est que, selon des témoignages recueillis, le malfrat en question serait sorti de prison deux jours plus tôt.

Du coup on a tendance à conclure que, si ces individus sans foi ni loi doivent indéfiniment commettre des forfaits la vindicte populaire connaîtra de longs et beaux jours.

Nous avons finalement l'impression que ce sont les voleurs eux-mêmes qui encouragent à la vindicte populaire, de par leur opiniâtreté à la délinquance.

Nous convenons tous des risques de dérapage liés à la vindicte populaire. Cependant, le peuple semble y trouver un début de solution à l'insécurité ambiante qui, manifestement échappe au contrôle des institutions qui en ont la charge.

C. A.